

ADOPTION SIMPLE, TIERS DURABLE ET BENEVOLE, PARRAINAGE

Pour quels enfants ?

Code : FEXBA

Dans le prolongement de la formation sur l'adoption des enfants à besoins spécifiques, il nous a paru important de se pencher sur ceux, Pupilles ou enfants confiés, pour qui un projet d'adoption plénière n'est pas envisageable.

Cependant ces enfants ont besoin d'un accueil pérenne susceptible de les accompagner au-delà de la majorité. D'autres solutions existent et sont inscrites dans la loi mais encore mal connues et trop peu sollicitées. Cette journée qui se veut complémentaire à la formation initiale sur le sujet, abordera les différentes possibilités d'accueil, leurs caractéristiques et le profil des enfants susceptibles d'en bénéficier.

Adoption simple, tiers durable et bénévole, parrainage

FORMATION

Dates : 13 octobre 2023

Horaires : 9 h 00 – 17 h 00

Durée : 1 jour / 7 heures

Nb personnes : 8 minimum / 15 maximum

Lieu : 253 (SEFOREX) – 253 rue Lafayette – 75010 PARIS

Tarif : 250 €

Public visé

- Professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Membres d'un Conseil de Famille des Pupilles de l'État (CdFPE)

Prérequis

Avoir suivi la formation « Les enfants à besoins spécifiques » (code : FEXEBS) soit lors des deux jours précédents, soit lors d'une année antérieure.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les instances institutionnelles de réflexion sur la situation et le statut des enfants confiés et s'approprier des outils d'aide à cette réflexion
- Connaître les différentes modalités d'accueil pérennes autre que l'adoption plénière : adoption simple, tiers durable et bénévole, parrainage
- Choisir la modalité d'accueil adaptée au statut et à la situation spécifique de l'enfant confié

Compétences visées

- Tenir compte de l'environnement particulier de chaque enfant
- Répondre au besoin de chaque enfant de créer des liens pérennes et de pouvoir s'appuyer sur des adultes référents

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et cliniques
- Analyse de cas
- Echanges avec et entre les participants
- Remise de supports et de documents de référence

Des échanges tout au long des deux jours à partir de l'expérience des Organisations Régionales de Concertation sur l'Adoption (ORCA), d'Enfants en Recherche de Famille (ERF) et de chacun des participants apporteront un éclairage théorique et des réponses concrètes à ces questions et favoriseront une mutualisation des pratiques et des outils.

Modalités d'évaluation

La formation est sanctionnée par une attestation de formation. L'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques est mesurée tout au long de la formation à l'aide d'exercices pratiques et de temps d'échange pour répondre aux questions des participants. Un questionnaire est également distribué en fin de formation pour mesurer à la fois la satisfaction globale des participants et la pertinence du contenu de la formation par rapport à leurs besoins.

Intervenante

Marie-Laure Bouet-Simon, psychologue clinicienne, formatrice et consultante, ancienne responsable technique de l'ORCA Normandie – Co-auteure avec Cécile Delannoy « Des alternatives à l'adoption. Pour les enfants délaissés ou en danger. » 2019, Eres.

CONTENU

1/ L'évaluation annuelle et l'étude du dossier en CESSEC : des temps spécifiques de réflexion sur la situation et sur le statut de l'enfant confié. Quels outils pour une aide à la réflexion et à la prise de décision ?

2/ Quels projets envisagés selon le statut de l'enfant ? L'enfant relevant de l'assistance éducative, l'enfant pour lequel l'autorité parentale a été déferé à l'ASE, l'enfant pupille de l'État non adoptable psychiquement ?

3/ Présentation des différents projets possibles : adoption simple, tiers durable et bénévole, parrainage.

INSCRIPTION

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos collaborateurs à cette formation, merci de compléter, signer et nous retourner votre bulletin d'inscription (disponible sur notre [site Internet](#)) par mail à l'adresse formation@adoptionefa.org. L'inscription doit nous parvenir 11 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai, encadré par des modalités législatives, a pour objectif de permettre une période de réflexion suffisante avant tout engagement et faciliter l'annulation si nécessaire.

Contact

Fédération Enfance & Familles d'Adoption
Service Formation – 221 rue La Fayette – 75010 PARIS
Tel : 01 40 05 57 70 / 07 66 35 63 71
Mail : formation@adoptionefa.org

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter aux coordonnées indiquées ci-dessus.

La formation est déclinable sur mesure. Nous contacter pour obtenir un devis.